



HABILITATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION BR PHOTOVOLTAÏQUE

Personnel électricien

OBJECTIF(S)

- ✓ Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basses tensions photovoltaïques dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.
- ✓ S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel appelé à effectuer des opérations sur des installations photovoltaïques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Formation initiale : 7H00 (1 jour).

Recyclage : 07H00 (1 jour).

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- Les unités usuelles, Volt, Ampère, Watt et leur point de mesure.

Le courant électrique et le corps humain :

- Les différentes façons de s'électriser.
- Les dangers du courant électrique.
- La loi d'Ohm.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
- Matériel de protection individuel et collectif.
- Évolution de la réglementation en électricité.

Thèmes spécifiques BR-BP Photovoltaïque :

- Acteurs concernés par les travaux : rôle et fonction.
- Limites de l'habilitation BR & BP : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque : fonction et vérification de l'état.
- Règles de sécurité à appliquer en cas de détérioration du matériel photovoltaïque lors de la pose.
- Connexion d'une chaîne photovoltaïque et IP2X : risques, analyse des risques et mesures de prévention.

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :

- Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique Incendie sur les ouvrages électriques.

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Partie théorique en salle de formation.

Mise en situation pratique sur installation client.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 8 stagiaires.

Diaporama et vidéos.

Outils et Équipements de Protection Individuelle (EPI).

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage et Instruction Permanente de Sécurité (IPS) propre à l'entreprise.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Disposer de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI).